

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-JOSEPH

**Procès-verbal de la session ordinaire
du mercredi 23 janvier 2019**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Joseph tenue à l'école, le vingt-trois janvier de l'an deux mille dix-neuf à dix-neuf heures trente.

PRÉSENCES

Mmes Manon Gallant, enseignante
Isabelle Godbout, parent
Josée Jean, éducatrice au service de garde
Nathalie Lemieux, enseignante
Lise Lévesque, parent
Johanne Paquin, enseignante
Sophie Rondeau, parent

Aussi présent :

MM Jonathan Collins, parent
François Côté, parent
Mario Massé, directeur

ABSENCES

Mmes Lyne Brousseau, commissaire
Valérie Desrosiers, parent
Chantale Leclerc, parent
Valérie Potvin, parent

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Isabelle Godbout.

Il est 19 h 33.

Monsieur Mario Massé fait la lecture de l'ordre du jour.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU JOUR**

CE-725-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Sophie Rondeau,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit et est adopté tel qu'il a été présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 24 OCTOBRE
2018**

CE-726-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Isabelle Godbout;

QUE le procès-verbal du 24 octobre 2018 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
BUDGET RÉVISÉ
SAINT-JOSEPH**

CE-727-19 IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Nathalie Lemieux;

QUE le budget révisé de l'école Saint-Joseph soit adopté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
BUDGET RÉVISÉ
SERVICE DE
GARDE**

CE-728-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Josée Jean;

QUE le budget révisé du service de garde de Saint-Joseph soit adopté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION
SORTIES ÉCOLE
ET/OU SERVICE DE
GARDE**

Aucune sortie n'est organisée pour la période à venir.

**PRÉSENTATION
DU TABLEAU DES
MESURES MEES +
RÉSOLUTION**

Monsieur Mario Massé présente en tableau les mesures dédiées et protégées du MEES qui sont appliquées à notre école. Il explique la façon dont ces montants sont investis.

1. Partir du bon pied;
2. Coup de pouce 2^e – 6^e année du primaire;
3. Ressources professionnelles pour intervenir tôt;
4. Usage pédagogique numérique
5. École inspirante;
6. Sorties culturelles – école et service de garde.

CE-729-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Johanne Paquin;

QUE les mesures de financement du MEES dédiées et protégées à notre école soient adoptées tel qu'elles sont présentées.

ADOPTÉE

**PRÉSENTATION –
PLANIFICATION
ÉDUCATION À
LA SEXUALITÉ**

Monsieur Massé présente la planification des enseignantes du programme d'éducation à la sexualité. Le temps alloué pour cette matière varie entre 5 et 15 heures. Le personnel enseignant vit une année d'appropriation. Une vidéo de l'UNESCO est présentée.

CE-730-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Manon Gallant,

QUE la planification du programme d'éducation à la sexualité soit adoptée telle qu'elle est présentée.

ADOPTÉE.

**CONSULTATION
SUR LES BESOINS
ET
AMÉLIORATIONS
DES BIENS ET
SERVICES**

Quelques demandes d'amélioration ont été formulées par le personnel dont une petite salle de lavage pour le service de garde et peinture des classes.

**RAPPORTS
Direction**

Monsieur Mario Massé fait un suivi sur différents dossiers.

- **Projet cour d'école/Ville d'Amos**
Il n'y a pas eu de retour d'appel de la part de la Ville d'Amos.
- **Projet éducatif, où en sommes-nous? Addition d'un membre CÉ au comité pilotage**
Un membre du conseil d'établissement ou un parent doit être nommé sur le comité pilotage. Madame Isabelle Godbout est nommée pour faire partie du comité de pilotage. Le comité s'assurera de produire un sondage pour le projet éducatif de l'école. Ce sondage sera effectué auprès des parents.
- **Formation d'un comité de parents - photos**
Un appel à tous sera lancé afin de former un comité de parents qui gèrera les photos d'élèves pour la prochaine année scolaire.
- **Sondage pour le 4-2**
Un sondage sera réalisé auprès des élèves, des parents et du personnel concernant l'horaire 4-2.
- **Psychoéducatrice – Sonia Lemay**
Madame Sonia Lemay est la psychoéducatrice attitrée à notre école. Elle est entrée en fonction le 8 janvier. Tous les mardis, sauf exception, elle sera présente à l'école.
- **Enseignante ortho**

Madame Évelyne Laferrière, enseignante orthopédagogue à notre école, occupera un autre poste à la commission scolaire. Madame Laferrière demeurera en poste jusqu'à ce qu'une nouvelle personne soit arrivée à l'école.

- Formation parents (Gustave) ou autre
Monsieur Massé explique ce qu'est la formation Gustave. Pour cette année, la formation n'est plus disponible elle sera offerte l'an prochain.

Représentantes des enseignantes

1^{er} cycle

Avec les sous amassés lors du marché de Noël, les enseignantes du 1^{er} cycle procéderont à l'achat de nouveaux matériels pour leurs classes.

1^{re} année

- Les ateliers de lecture parents-enfants sont commencés.
- Les élèves présenteront une pièce de théâtre.

2^e année

- Un projet de recouvrir des coussins avec du tissu est à venir.

2^e cycle

Il y aura des pratiques de danse pour les élèves

La sortie de fin d'année est réservée pour l'École du Rang II à Authier.

3^e cycle

Les revenus de la vente de fromage des élèves de 5^e année ont permis d'acheter du mobilier pour les élèves et des livres de bibliothèque pour la classe.

Représentante personnel de soutien

Semaine de relâche à venir.

On ne sait pas s'il y aura ouverture ou fermeture du service de garde durant la semaine de relâche.

Aucune activité n'est prévue pour le moment.

Suivi du comité de parents

Madame Isabelle Godbout fait un suivi du comité de parents.

Elle explique les nouvelles côtes du MESS et les changements de critères.

La commission scolaire est en attente d'une réponse du MEES pour l'ouverture des classes de maternelle 4 ans dans les milieux défavorisés.

INFORMATION- CORRESPONDANCE

Aucune

**QUESTIONS
DU PUBLIC**

Aucune

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Aucune

**CLÔTURE DE LA
RÉUNION**

CE-731-19 IL EST RÉSOLU sur proposition de madame Johanne Paquin;

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 21 h 49.

Président

secrétaire